

Arrêté n° 2025CJT228910 du 08/05/2025 au 22/05/2025

L'arrêté complet est disponible :

- À la mairie de la Commune de Limonest (Référence : 2025-088 du 30/04/2025)
- À la Métropole de Lyon
- Soit en téléchargeant sur votre smartphone

**Motif : Dépose de poteaux**

- La réglementation concernant le stationnement et la circulation a été modifiée.
- **Veillez respecter la signalisation provisoire**

Mesure de stationnement :

- Du 08/05/2025 au 22/05/2025 : Interdiction Stationnement interdit gênant , Route de la Garde

Mesure de circulation :

- Du 08/05/2025 au 22/05/2025 : Chaussée réduite , Route de la Garde
- Du 08/05/2025 au 22/05/2025 : Circulation alternée Feux , Route de la Garde
- Du 08/05/2025 au 22/05/2025 : Interdiction Dépasser , Route de la Garde
- Du 08/05/2025 au 22/05/2025 : Limitation de vitesse 30km/h , Route de la Garde